

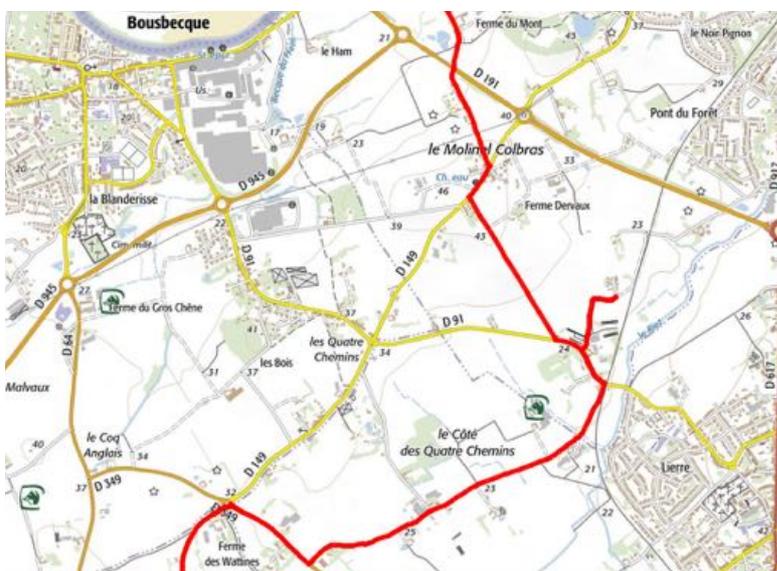


## De Halluin à Libercourt – 71 km

Départ de la Capitainerie. Prendre l'avenue du port fluvial. Traverser la Lys et quelques mètres plus loin, reprendre à gauche pour descendre sur le chemin de halage. Tourner à gauche. Quitter ensuite le chemin de halage pour le chemin des près. Au bout, prendre à droite la départementale.



Passer le rond-point. Continuer tout droit. Un peu plus loin prendre sur la gauche le chemin BILLOY. A l'intersection, tourner à gauche sur le chemin d'eau. Passer devant la ferme du Mont Saint Jean, traverser la départementale 192, prendre en face le chemin d'eau jusqu'à la route de Linselles. Prendre à gauche la route de Linselles.



Tourner à gauche, en angle droit pour le chemin du Pèlerin. A l'extrémité, rue de Bousbecque, prendre à gauche. Continuer rue de Bousbecque et tourner ensuite à droite carrière Madame Deflandre. Poursuivre toujours tout droit sur le chemin lorsque la rue tourne à droite en angle droit. Arrivé rue Pasteur (D349),

prendre à droite jusqu'au rond-point. Prendre à gauche la D49 (rue des Wattines) sur environ 1000 mètres. Au croisement, continuer en face, rue de la Viscourt. Après environ 1km, tourner à droite en angle droit "chemin des fermes Hautevalle et Delcourt". A



l'extrémité prendre à gauche le chemin du Bois blanc. Il se prolonge entre des bâtiments par le chemin de Meulestraete et prendre à droite, toujours sur le chemin de Meulestraete. Après 1km, à l'extrémité, tourner à gauche, rue de l'abbé Six. A l'entrée de la ville de Roncq, prendre sur la droite le "Pavé des bois blancs". Poursuivre toujours tout droit. On quitte alors le "pavé des bois blancs" et on arrive



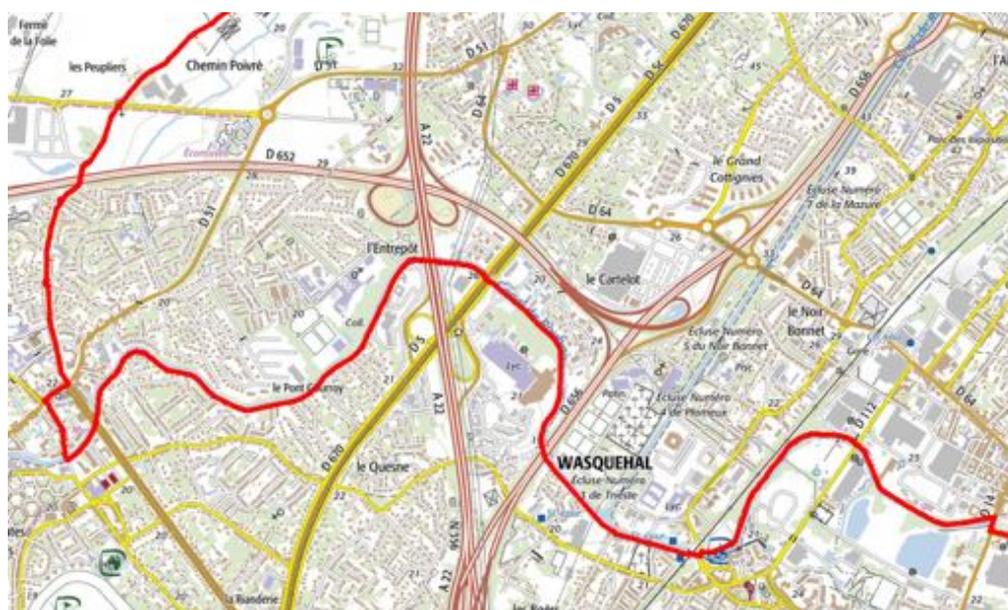
ensuite "carrière Lagache" qui donne à l'extrémité sur l'avenue du Général de Gaulle (D617). Tourner à droite, puis après environ 200m, au carrefour, prendre à gauche la D952 et 100m plus loin sur la droite le chemin de Septentrion qui devient ensuite (après

être passé devant la "fondation Septentrion", le chemin des Coulons. Prendre ensuite la route à droite "Chemin des Ghesles" que l'on poursuit jusqu'à son extrémité.



Tourner à gauche rue de Bondues sur quelques mètres et prendre à droite le chemin des peupliers. Après le croisement avec le pavé stratégique, au calvaire, prendre tout droit la rue du docteur Ducroquet que l'on poursuit jusqu'à la place de l'église de Marcq en Baroeul. Tourner à droite sur la place et prendre à gauche la petite

rue Raymond Derain qui descend jusqu'au canal. Le traverser et prendre le chemin de halage à gauche en direction de Wasquehal, sur quatre kilomètres.

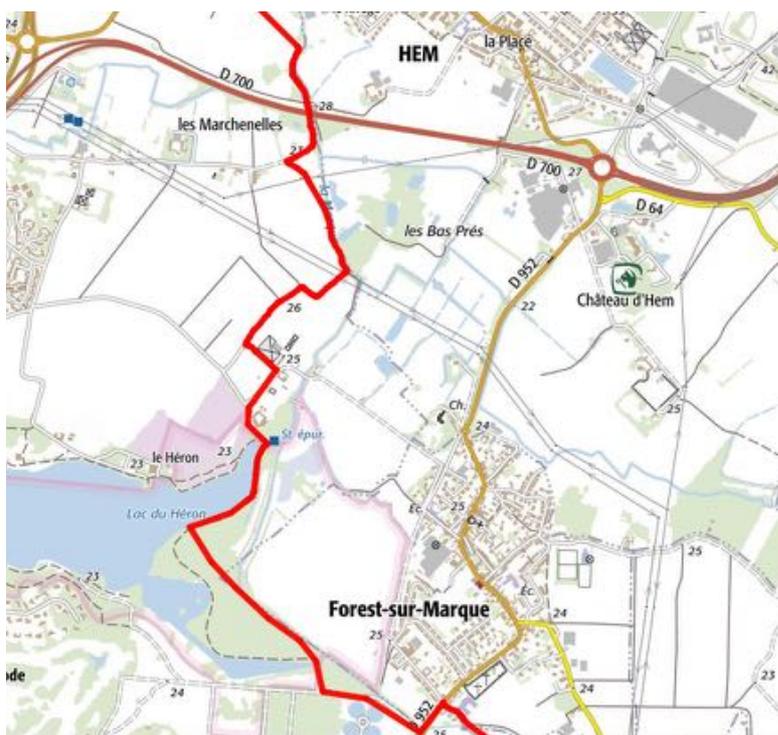


A wasquehal, une fois passé l'office de Tourisme, traverser le canal et tourner à droite en longeant le canal sur l'autre rive. Après environ 1,5km, à l'extrémité, prendre à droite puis à gauche l'avenue Lenôtre qui devient ensuite l'avenue Edouard Vaillant. Cent mètres avant d'arri-

ver sur le Boulevard, tourner à gauche Avenue Jussieu. Tourner à droite au contour du fer à Cheval et traverser ensuite le "Grand Boulevard". Le remonter le long de la route latérale et tourner à gauche et ensuite à droite.

Tourner à gauche en direction de la villa Cavrois (D64).

Après environ 500m, prendre la première rue à gauche (Avenue du Président JF Kennedy). Au carrefour de la villa Cavrois (monument classé), tourner à droite jusqu'à la 3ème rue à droite. Tourner à droite rue de la basse ville et descendre pour aboutir rue d'Hem.

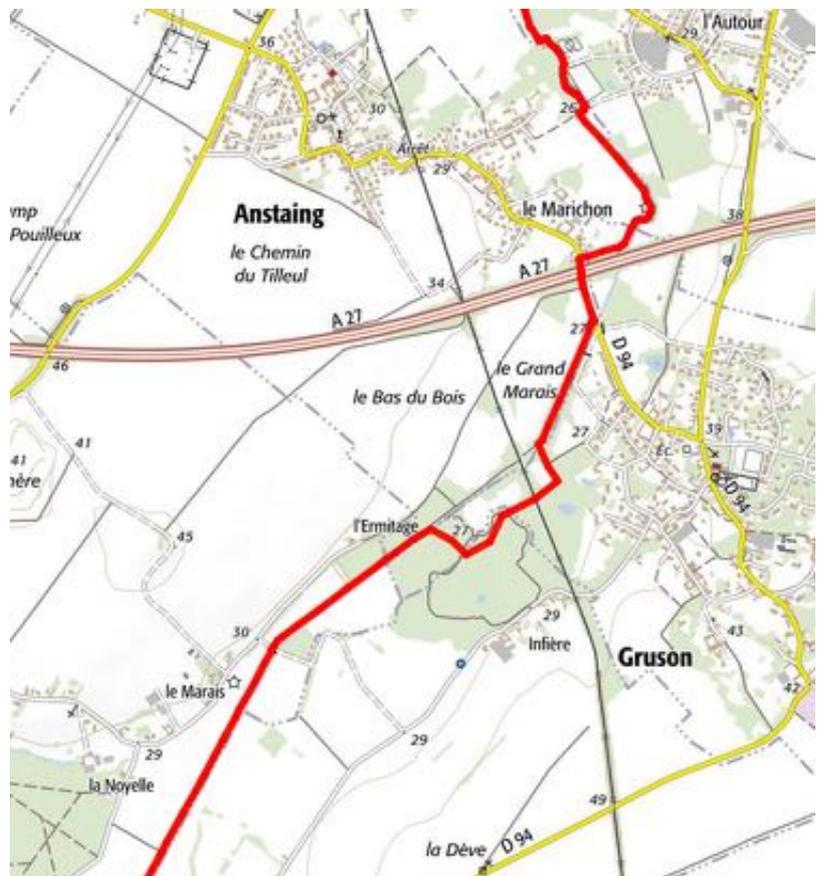


Tourner à gauche (D64) et contourner le rond-point par la droite pour prendre la rue de Croix. Après avoir traversé la Marque, tourner à gauche, rue de la Fabrique. Continuer tout droit et passer sous le boulevard périphérique. Tourner ensuite à gauche pour rejoindre la Marque. Tourner à droite à angle droit, puis à gauche. A l'extrémité, rue de la Ferme Langlet, prendre à gauche. Au bout, continuer sur le chemin. Après environ 1,5km, au T, tourner à gauche pour rejoindre

La rue Colbert (D952). Après quelques dizaines de mètres descendre à droite sur le chemin de halage, le long de la Marque.

Poursuivre le chemin de halage sur un peu plus de 4km, passant d'une rive à l'autre. A son extrémité, tourner à gauche rue Camille Dufay (D94) pour passer sous l'autoroute "Lille - Bruxelles". Un peu plus loin, reprendre à droite le chemin de halage le long de la Marque; Au pont, traverser la Marque et rejoindre le chemin du Marais que l'on prend à droite pour retraverser ensuite la Marque. Reprendre le chemin de halage sur la gauche.

A l'extrémité, rue Félix Dehau (D955), tourner à droite qui ensuite la première à gauche. Au coude, continuer tout droit et prendre à droite pour rejoindre la rue du Bas-Sainghin que l'on emprunte sur la gauche Prendre la première à droite à angle droit et au carrefour, prendre à gauche pour retrouver la rue du Bas-Sainghin. Tourner à droite. Continuer dans l'axe jusqu'à la rue du Marais. Tourner à gauche. Continuer tout droit jusqu'à





retrouver le chemin de halage avant la Marque, sur la droite. Passer sous l'autoroute A23. Après un angle droit sur la droite, tourner à gauche pour rejoindre la route de Templeuve (D19). Prendre à droite. Puis à gauche la rue Pierre Semard. Encore à gauche, la rue des anciens combattants. Un peu avant d'arriver rue Max Dormoy (venant de la droite), tourner à gauche sur le chemin qui passe sur l'étang, et devient un chemin de halage, le long de la Marque. Lorsque la Marque fait un coude à angle droit, poursuivre le chemin qui tourne à droite pour rejoindre plus loin la rue du Maréchal Foch à Fretin. Après avoir traversé la rue, tourner à gauche, puis, un peu plus loin, après une courbe à



droite, tourner à gauche et continuer tout droit jusqu'à la rue Pierre et Marie Curie. La suivre sur la droite, passer devant l'église et, une fois arrivé Place Jean Moulin, tourner à gauche rue Jean Jaurès.

Dans la courbe, tourner à gauche rue Jules Ferry. Laisser sur la droite la rue J.J. Rousseau et prendre plus loin sur la droite u chemin qui rejoint la Marque. Passer le pont et continuer pour retrouver la rue Jean Jaurès. Tourner à droite. Retrverser la Marque et



prendre à gauche. Continuer tout droit jusqu'à la Ferme d'Angremont que l'o contourne par la gauche (rue de la Reine et chemin d'Antroeuilles). Après environ 200m, à l'intersection des chemins, prendre à droite et continuer dans l'axe pour rejoindre la rue du pont Thibaut (et le lotissement du même nom).

Arrivé route nationale, tourner à gauche et immédiatement à droite un chemin que l'on poursuit tout droit (terrain de sport sur la droite) jusqu'à rejoindre la rue du Marquet. Traverser la rue du château d'Has et emprunter la rue du curé jusqu'à la Poste. Prendre à gauche et au rond-point à



droite la rue de Seclin. Passer devant le cimetière et au rond-point suivant, traverser et tourner à gauche le chemin de Martin-sart à Avelin. A son extrémité, tourner à gauche chemin des bois et rejoindre la rue Jean-Baptiste Mullier (D8). Tourner à gauche. Laisser sur la gauche la rue de la montée, et prendre ensuite à gauche la rue Jean-Baptiste Collette. Prendre la première à droite, rue de Phalempin. Traverser la dépar-



tementale D8 et tourner à gauche, rue de la Faisanderie. A la fouche en Y, prendre à gauche. A la patte d'oie, prendre à droite sur le chemin rural des Wacriaux (au niveau du chemin Genne sur la gauche). Continuer tout droit jusqu'à la rue du Plouick que l'on prend à droite. Tourner à gauche sur la drève Goffart. Prendre à droite le chemin et tourner tout de suite à gauche en angle droit. Reprendre à gauche parallèlement à l'autoroute A1. Traverser la départementale et continuer dans l'axe le chemin sur la droite, toujours parallèle à l'Autoro-

route. Poursuivre le chemin. Traverser la drève Noir, continuer tout droit. Après un virage à gauche on arrive au château de l'Ermitage et à la maison forestière. Tourner à droite rue du Filet. Poursuivre tout droit le chemin. Au rond-point du Leu Pindu, prendre la première route à droite (chemin du Mazet) et après quelques mètres tourner à gauche dans le chemin. Le poursuivre, traverser une première rue et arriver rue de Wahagnies. Tourner à gauche rue de la longue Borne. A son extrémité, prendre à gauche et rejoindre la rue du Général de Gaulle. Tourner à droite. Arrivé au carrefour, Continuer sur la droite la rue du Général de Gaulle et prendre la première à gauche, le chemin des Moulins. Longer le cimetière et tourner à gauche, rue Pasteur.

Passer devant l'église et prendre à gauche la rue des fusillés. Après un peu plus d'un kilomètre, au niveau de la rue des Marlières prendre le chemin à droite pour entrer dans le bois de l'emolière. A la fourche en Y prendre à gauche. A l'extrémité, tourner à gauche pour suivre la lisière du bois. Contourner l'étang par la gauche en suivant le chemin jusqu'à la rue Salvador Allende. L'emprunter et arrivé au Boulevard Schuman, tourner à gauche pour atteindre le rond-point. Prendre à droite vers la gare de Libercourt.



## De Libercourt à Lens

Désormais, il s'agit du département du Pas-de-Calais. A partir de la gare de Lens, on se dirige en suivant le GRP "Bassin minier" (Boucle 2) vers la ville de Carvin que l'on traverse ainsi qu'Estevelles. On rejoint ainsi le canal de la Deûle vers Pont à Vendin et Meurchin. Après avoir traversé le canal, on gagne Lens en suivant le chemin qui vient d'être inscrit au PDIPR du Pas-de-Calais.

